

Note Méthodologique : Travail en Hauteur en Sécurité

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le Travail en Hauteur en Sécurité est un système opérationnel qui relie gouvernance, technique et exécution pour prévenir les chutes.

- Approche systémique reliant analyse, préparation, exécution et retour d'expérience.
 - Règles stables et compréhensibles; référentiels, contrôles et seuils de vigilance.
 - Priorité aux protections collectives; compatibilité EPI–ancrages–tirant d'air; plan de secours réalisable.
 - Prévention efficace et vérifiable, sans alourdir les pratiques.
-

Objectifs de la mission

- Valider la faisabilité technique avant toute intervention.
 - Réduire l'exposition avec des protections collectives prioritaires.
 - Garantir la compatibilité EPI/ancrages/site.
 - Disposer d'un plan de secours opérationnel et testé.
 - Assurer la traçabilité des vérifications et des décisions.
 - Mesurer et améliorer les performances trimestre après trimestre.
-

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre: interventions en hauteur (toitures, échafaudages, nacelles, pylônes, structures industrielles).
 - Matrice RACI et règles d'arbitrage (dont arrêt de chantier documenté).
 - Cartographie des accès, ancrages et risques (fragilités, coactivités, météo).
 - Référentiel d'équipements validés + fiches de choix et checklists d'acceptation.
 - Modes opératoires par familles de situations + système de permis/autorisation de démarrage.
 - Plan de compétences, calendrier d'entraînements et scénarios de secours adaptés aux sites.
 - Tableau de bord de performance et plans d'actions priorités.
-

Démarche méthodologique (étapes)

1) Cadrage, gouvernance et responsabilités

- Cadrer périmètre, référentiels applicables et rôles (direction, HSE, managers, chefs d'équipe).
- Produire matrice RACI, hiérarchie des protections, jalons de suivi.

- Instaurer un comité de pilotage trimestriel pour aligner décisions techniques et budgétaires.

2) Diagnostic des situations et maîtrise des risques

- Visites terrain, entretiens, revue documentaire, tests de représentativité.
- Cartographier accès, ancrages disponibles et risques (fragilité, coactivités, météo).
- Définir critères « go/no go » appliqués aux opérations courtes et temporaires.

3) Référentiel technique et choix des équipements

- Standardiser solutions (garde-corps, lignes de vie, antichutes, secours) et leurs limites.
- Livrables: fiches de choix, checklists d'acceptation, politique de parc cohérente.
- Intégrer contrôles avant usage et inspections périodiques (12 mois min.).

4) Procédures opérationnelles et planification

- Formaliser modes opératoires par familles + permis/autorisation de démarrage.
- Prérequis: EPI compatibles, ancrages identifiés, barriérage, consignations, plan de secours, météo.
- Planifier fenêtres météo, disponibilité matériel et coordination des coactivités.

5) Compétences, entraînements et secours

- Dimensionner plan de compétences, habilitations et recyclages.
- Organiser entraînements pratiques sur structures réelles et scénarios de secours adaptés.
- Tester régulièrement la récupération et l'accessibilité du matériel dédié.

6) Pilotage des performances et amélioration continue

- Concevoir un tableau de bord: vérifications, écarts, délais, dispo EPI, incidents/quasi-accidents.
- Tenir des revues périodiques et prioriser les plans d'action; audits internes pour sécuriser les décisions.
- Capitaliser le retour d'expérience et reconfigurer procédures si nécessaire.

Point clé : Priorité aux protections collectives. Un « prérequis bloquant » gèle l'intervention jusqu'à correction (contrôle avant démarrage et plan de secours testable).

Planning / durée / jalons

Jalon	Fréquence / Délai	Commentaires
Revue de performance sécurité	Tous les 3 mois	Indicateurs partagés, délais de levée d'écarts
Comité de pilotage (gouvernance)	Trimestriel	Alignement décisions techniques et budgétaires
Revue de cohérence	Mensuelle	Traitement des écarts et arbitrages structurants
Contrôles/inspections EPI	Avant usage + au minimum tous les 12 mois	Traçabilité et preuve d'aptitude
Tests de secours	2 fois par an	Exercices en conditions représentatives

Rôles & responsabilités

Client (Direction / HSE / Encadrement)

- Assumer la responsabilité sécurité du site (donneur d'ordre) et clarifier rôles (direction, HSE, managers, chefs d'équipe).
- Valider arbitrages et arrêts de chantier; mettre en œuvre permis/autorisation de démarrage.
- Fournir données de terrain et ressources (EPI, ancrages, plan de secours, logistique, coordination).
- Piloter comités et revues; suivre indicateurs et clôturer les écarts.
- Qualifier et auditer les sous-traitants; contrôler leurs équipements et plans de secours.

Consultant (Conseil / Méthodologie)

- Cadrer le périmètre, les référentiels et la gouvernance; produire la matrice RACI.
- Conduire le diagnostic (visites, entretiens, revue documentaire) et cartographier les risques.
- Constituer le référentiel d'équipements, fiches de choix et checklists d'acceptation.
- Formaliser modes opératoires et système de permis; définir les prérequis opérationnels.
- Concevoir le plan de compétences et les scénarios de secours; structurer le tableau de bord et les revues.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Cartographie des activités en hauteur, typologies d'accès, ancrages disponibles (résistance repère 12 kN).
- Données de site: tirant d'air, fragilités (plaques, arêtes), coactivités, contraintes météo.
- Inventaire EPI + traçabilité (numéro, fiche de vie, contrôles \leq 12 mois) et matériel de secours.
- Modes opératoires, checklists de contrôle et modèles d'autorisation/permis.
- Compétences, habilitations et aptitude médicale des intervenants.
- Validation des points d'ancrage (travail et secours) et leur localisation.
- Planification logistique: accès, barriérage, consignations, coordination des coactivités.
- Historique d'incidents/quasi-accidents et écarts pour alimenter le diagnostic.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comité de pilotage trimestriel; revues de performance trimestrielles; revue de cohérence mensuelle.
- Validation « go/no go » via contrôle avant démarrage et permis/autorisation; geler l'intervention si « bloquant ».
- Suivi en temps réel: chef d'intervention, périmètre sécurisé, point de situation toutes les 60 minutes, canal d'alerte.
- Tableau de bord: conformité des vérifications, écarts/levées, dispo EPI, incidents/quasi-accidents.

- Audits internes et traçabilité: contrôle documenté des EPI, comptes rendus sous 48 h, mises à jour annuelles des référentiels.
 - Sous-traitants: qualification, vérification des équipements/plan de secours, audits au démarrage et tous les 6 mois si récurrents.
 - Maîtrise des risques critiques: petites interventions, accès temporaires, météo; priorité aux protections collectives.
-